

Aperam annonce la publication de l'avis de convocation pour son Assemblée Générale Annuelle et son Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

Luxembourg, 4 avril 2022 (07:00 CET) - Aperam annonce la publication de l'avis de convocation pour son Assemblée Générale Annuelle et son Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires ("Assemblées") qui se tiendront le mercredi 4 mai 2022.

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19, Aperam prend des mesures de précaution pour limiter l'exposition de ses employés, actionnaires et autres parties prenantes. Compte tenu de l'épidémie actuelle de ce coronavirus, le conseil d'administration d'Aperam a décidé de tenir cette année ses Assemblées Générales sans présence physique, comme permis par la loi luxembourgeoise. En conséquence, des dispositions sont prises pour permettre aux actionnaires de voter par voie électronique et par procuration.

Les actionnaires d'Aperam habilités à voter aux Assemblées sont ceux qui sont actionnaires d'Aperam à la date du 20 avril 2022 à minuit (24h) heure d'Europe centrale.

L'avis de convocation, le rapport annuel 2021, les bulletins de vote, la présentation liée au plan d'intéressement à long terme et toute la documentation relative à ces Assemblées seront disponibles sur le site web d'Aperam www.aperam.com sous Investors – Equity investors – Annual General Meeting – 4 May 2022 - General Meetings of Shareholders.

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial de l'acier inoxydable, électrique et spécialisé, avec des clients dans plus de 40 pays. A partir du 31 décembre 2021, l'activité est organisée en quatre divisions principales: Acier inoxydable et électrique, Services et Solutions, Alliages et Spécialités, et Recyclage.

Aperam dispose d'une capacité d'acier inoxydable et électrique plat de 2,5 millions de tonnes au Brésil et en Europe et est un leader dans les produits de spécialité à haute valeur ajoutée. En plus de son réseau industriel, réparti sur six sites de production au Brésil, en Belgique et en France, Aperam dispose d'un réseau de distribution, de traitement et de services hautement intégré et d'une capacité unique à produire des aciers inoxydables et spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois issu de sa propre exploitation forestière certifiée FSC). Avec ELG, Aperam est également une société leader du recyclage de l'acier inoxydable et des superalliages, livrant ~1,2 m de tonnes de matériaux par an.

En 2021, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 5 102 millions d'euros et des expéditions d'acier de 1,82 million de tonnes.

Pour de plus amples informations merci de se référer au site web : www.aperam.com.

Contact

Communications Groupe / Laurent Beauloye: +352 27 36 27 103
Relations Investisseurs / Thorsten Zimmermann: +352 27 36 67 304